



**Signature de l'accord-cadre de partenariat
entre la Commission de l'océan Indien
et l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD)**

Ebène, le 19 septembre 2014

Allocution de Son Excellence Monsieur Jean Claude de l'Estrac
Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien

Monsieur le Président de l'Institut de Recherche de développement,

Monsieur le Directeur de la Mission générale de la géostratégie et
du partenariat,

Monsieur le Conseiller du Directeur Général Délégué à la Science,

Son Excellence, Monsieur l'ambassadeur de la République française
à Maurice,

Son Excellence, Monsieur le Chargé d'Affaires de l'ambassade de
Madagascar à Maurice,

Son Excellence, Monsieur le Consul Honoraire pour l'Union des
Comores à Maurice,

Monsieur le Directeur de l'Agence Française de développement à
Maurice,

Cher(es) collègues,

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs,



J'ai le grand plaisir de vous accueillir au siège de la Commission de l'océan Indien. Monsieur le Professeur Michel Laurent, Monsieur le président, vous nous offrez une rare opportunité. La question de la recherche et du développement, si cruciale qu'elle puisse être au développement durable de nos Etats individuellement et de toute l'Indianocéanie, est malheureusement aujourd'hui encore le parent pauvre de nos stratégies nationales. Elle est aussi le domaine d'intervention le plus faible de la COI en termes d'appui financier. Ceci explique cela d'ailleurs.

Votre visite chez nous, et mieux encore, l'accord-cadre que nous signons ce matin, signalent à tous le retard que nous avons pris en la matière, mais aussi notre détermination à prendre les mesures qui s'imposent pour combler nos déficits. Nous les connaissons, nos pays ont besoin d'expertise, de technologies, de partenariats pour élaborer leur indispensable politique de recherche et de développement. La COI de même, a besoin de partenaires et de ressources pour assurer son rôle de coordination, tout aussi nécessaire, la recherche ne peut se faire en isolation et doit s'appuyer sur la coopération régionale et des partenariats internationaux.

Centre de recherches privilégiant les approches interdisciplinaires, centré sur l'étude des relations entre l'Homme et son environnement, l'IRD est le partenaire stratégique dont nous avons besoin.



Dans notre grande région, il s'appuie sur quatre représentations, six équipes de recherche, un laboratoire mixte international, deux structures régionales, un projet de Grand observatoire de l'océan Indien, sans oublier le programme européen ERAfrica. Nous voyons bien la force de frappe scientifique de l'organisme.

La Commission de l'océan Indien est, quant à elle, depuis 30 ans, le pivot de la coopération régionale en Indianocéanie.

Au-delà de ses mandats politiques et diplomatiques, notre vocation première est le renforcement des capacités de nos Etats membres, en vue de créer les conditions d'un développement durable de nos pays et de faire bénéficier nos populations d'un environnement de stabilité et de croissance. Au plan de la recherche, la région n'est pas totalement dépourvue mais les programmes nationaux sont insuffisants et peu coordonnés. Nos chercheurs sont isolés et peu soutenus. Nos systèmes éducatifs n'incitent pas nos jeunes à la recherche.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Or, lorsque l'on met en regard les domaines de recherche de l'IRD et la mission de la COI, nous voyons bien l'intérêt d'une franche collaboration, et tout le bénéfice dont pourrait jouir notre région.



Réchauffement climatique, maladies émergentes, biodiversité, ressources naturelles renouvelables, valorisation des patrimoines, migrations, ou encore sécurité alimentaire, autant de questions complexes qui nous préoccupent l'un et l'autre et sur lesquelles nous voulons être des acteurs engagés et agissants.

Il ne peut faire de doute que pour les îles aux ressources naturelles limitées, la recherche et l'innovation sont les moyens privilégiés de renforcer notre compétitivité et d'accroître notre valeur ajoutée régionale en nous insérant plus et mieux dans la chaîne de valeurs mondialisée.

En avril dernier, lors de la réunion du Conseil, la COI a décidé de s'orienter vers la constitution d'une plateforme régionale « Recherche-Education » en Indianocéanie.

Notre ambition est claire. Il s'agit de créer un pôle régional « Recherche-Education », que nous voulons pôle de créativité et d'ouverture vers le monde et qui doit jouer un rôle de locomotive pour le développement de l'Indianocéanie.

Dans un monde où la maîtrise de l'information, des technologies et des processus industriels confèrent à ceux qui la possèdent une avance décisive, nous devons, nous aussi, gagner progressivement en capacité d'adaptation et en autonomie.



Il ne nous restait qu'à trouver des partenaires pour nous y aider et pour tisser des liens de confiance durable autour de projets de recherche identifiés, présentant un intérêt régional.

Le 3 juin dernier, un premier accord cadre a été signé, visant à développer un partenariat entre le CIRAD, la COI, la Préfecture de la Réunion et la Région Réunion. Cet accord a permis de constituer une Plateforme régionale de recherche agronomique pour le développement, nommée PReRAD.

Aujourd'hui, la signature de notre Accord-cadre avec l'IRD constitue un nouveau pas en avant vers la concrétisation de notre ambition et la constitution de ce pôle régional « Recherche-Education ».

Monsieur le Président, Excellences, Mesdames et Messieurs,

L'accord que nous nous apprêtons à signer a pour objectif de définir un cadre de coopération, de concertation et d'échange d'informations, de promotion et de suivi d'activités de recherche, de formation, d'expertise entre nos deux institutions.

Nous allons travailler dans différents domaines tout à fait essentiels, dont quatre ont déjà été identifiés :

- les climats et les grands écosystèmes marins de l'océan Indien ;
- la santé humaine et les maladies émergentes ;



- les patrimoines, les ressources et la gouvernance ;
- enfin, les bases de données et les observations environnementales.

Qu'il s'agisse des changements climatiques, de la surveillance épidémiologique, de la valorisation de notre patrimoine indianocéanien ou encore de la mutualisation de bases de données et d'observation, premier pas vers la création d'un Grand Observatoire de l'océan Indien, cette coopération nous aidera à formuler des réponses scientifiquement fondées de l'Indianocéanie, aux défis actuels.

Je me réjouis donc, Monsieur le Président, notre accord dans nos murs.

Il marque une nouvelle étape dans l'évolution des missions de la COI, avec la construction en commun d'un pôle scientifique régional, autour d'une des plus prestigieuses institutions de recherche publique européenne.

Je vous remercie de votre attention.